
Jacques Emile Maurer

Né le 24 mars 1869 à Colmar en Alsace, Emile Maurer est orphelin à l'âge de dix-huit mois et recueilli par sa marraine, madame Kehrlé qui va l'élever ; son père a été tué dans les Ardennes durant le conflit de 1870, sa mère est décédée peu après. Il va à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans puis entre en apprentissage dans une maison de commerce de Colmar. Trois ans après, il est employé dans une petite entreprise métallurgique (fer et fonte).

Le 10 mai 1888, en compagnie de plusieurs camarades, il manifeste publiquement contre l'Allemagne et en faveur de la France ; le lendemain, ses camarades sont arrêtés. Recherché, il fait ses adieux à sa mère adoptive passe la frontière à pied et de nuit, parvenant à Belfort dans la matinée suivante. Il s'engage le jour même à la Légion Etrangère car il n'est pas reconnu comme étant de nationalité française et part faire ses classes à Sidi-Bel-Abbès en Algérie via Marseille et Oran.



Grâce à sa force physique et à ses connaissances, il est retenu pour le peloton d'élèves-caporaux d'où il sort en tête après avoir été nommé première classe. Caporal, Emile Maurer participe à plusieurs colonnes aux confins algéro-marocains et à la construction de routes dans le Sud-oranais.

En 1890, il rejoint le Tonkin où il est nommé sergent en 1891. A l'issue de son contrat de cinq ans, il décide de ne pas rengager. Il quitte Sidi-Bel-Abbès le 16 mai 1893 pour rentrer en France, avec 345 francs d'économies.

Ne pouvant rejoindre l'Alsace toujours annexée par l'Empire allemand, Emile Maurer s'installe à Paris où il trouve un premier emploi, rémunéré cent cinquante francs par mois. Six mois plus tard, il entre à la société "*Taylor-Vaugeois*" qui fabrique des moteurs à gaz. Simultanément, il suit les cours du soir en mécanique au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Non reconnu d'origine française, Emile Maurer est naturalisé le 23 novembre 1891 par application du Sénatus Consulte du 14 juillet 1865. Il se marie en 1895, à Paris avec une jeune fille originaire du Pas-de-Calais. Il aura deux filles nées en 1897 et 1899, année où il est agrégé ingénieur civil et admis à la Société des Ingénieurs Civils, le 25 mai.

Intelligent et très travailleur, Emile Maurer dépose plusieurs brevets dont l'un concernant une bougie d'allumage électrique pour moteurs. Les parents d'un officier sous les ordres duquel il a servi à la Légion Etrangère lui ont fait, vers 1896, un prêt d'honneur pour lui permettre de couvrir les frais pour le dépôt de ces brevets. Lors de l'Exposition universelle de 1900, il présente un modèle amélioré de moteur à gaz et réalise l'installation électrique d'un certain nombre de lieux publics de Paris et de plusieurs cafés. Toujours membre de la Compagnie des moteurs Taylor dont le siège est 16 rue Grange Batelière à Paris, il en devient actionnaire associé, administrateur délégué, fondé de pouvoir et directeur général après la Première Guerre mondiale. Il a publié plusieurs rapports et mémoires sur l'industrie du gaz pauvre en France.

Durant toutes ces années, malgré ses nombreuses activités civiles, Emile Maurer n'en a pas pour autant rompu avec la Légion Etrangère. Se souvenant de ses débuts difficiles dans la capitale, et connaissant la détresse de certains anciens légionnaires, il crée le 10 mai 1898 "*La Légion*", société de secours

mutuel des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments étrangers qu'il défend en toutes circonstances ce qui lui vaut de nombreux témoignages de reconnaissance. Il crée aussi "*les Pavillons Militaires*", société philanthropique pour la construction d'habitations à bon marché, réservées aux sous-officiers mariés et rengagés et devient président de la Fédération Française des Unions et Sociétés d'Anciens Militaires et Anciens Combattants.

Durant la Grande Guerre (1914-1918), ne pouvant être mobilisé en raison de son âge, il participe au recrutement de volontaires étrangers puis dirige un centre de préparation militaire rue Saint Ferdinand à Paris où il forme plus de mille cinq cents jeunes. A la demande du général Lyautey, il recrute d'anciens légionnaires qui vont remplacer au Maroc les unités françaises envoyées en métropole ; par la suite ces anciens légionnaires recevront des terres, sur place. Il accomplit aussi plusieurs missions à la demande du général Mordacq, chef du cabinet militaire de Clémenceau ; celui-ci lui remettra l'insigne d'officier de la Légion d'Honneur et le général Lyautey celui de grand officier de l'Ordre Chérifien.

Emile Maurer prend, en 1920, la présidence de la Fédération des Amicales Régimentaires d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) qui regroupe 124 sociétés. Onze ans après, il est président de l'Union des Sociétés d'Anciens Légionnaires de France, des Colonies et de l'Etranger. Lors de fêtes du centenaire de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès, en 1931, il a l'honneur éminent de prononcer le panégyrique des légionnaires tombés au service de la France, au pied du célèbre monument au mort inauguré ce jour-là.

Lors de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), il quitte Paris au début de l'année 1940 pour s'installer à Monte-Carlo où il est accueilli par le Prince régnant, Louis II, ancien officier de la Légion Etrangère. Il y demeure après la mort de son épouse, en octobre 1942 et décède le 13 décembre 1957.

Sur propositions du Ministre de la Guerre, Jacques Emile Maurer a été nommé successivement chevalier en 1911, officier en 1920 puis commandeur de la Légion d'Honneur en 1925. Il était aussi, grand officier du Ouissam Alaouite, grand-croix du Nicham Iftikar, chevalier du Dragon d'Annam, officier de l'Instruction Publique, médaillé du Tonkin et de la Mutualité.

**Interview de Jacques Émile Maurer
Fondateur de « LA LEGION » en 1898 et
Président durant 50 ans**

Dimanche 15 mai 1938, la Société "La Légion", aujourd'hui AALEP fête dans les locaux de son siège social, au n° 44 de la rue de Rennes (maintenant 2 place Saint Germain des Prés, en face de l'église), le 40ème anniversaire de sa création et les 40 années de présidence effective de son fondateur, Jacques Emile Maurer.

Ancien légionnaire et ancien sergent de la Légion Etrangère, il est interviewé par A.J. Nadaud qui lui demande de narrer quelques anecdotes spécifiquement légionnaires.

“Je vais vous citer quelques faits inoubliables pour moi, abstraction faite de mon séjour dans le Sud-Oranais, de mes campagnes au Tonkin et de missions spéciales plus récentes menées à bonne fin.

En premier lieu, c'est à l'occasion de la prise d'armes du 14 juillet 1888, lorsque dans la cour de la caserne de Bel-Abbès, je présentais pour la première fois les armes au drapeau du Régiment ; mon émotion fut telle que je tremblais de tous mes membres ; cette heure que je désirais depuis toujours était enfin arrivée et me troublait jusqu'au plus profond de mon être. Mais ça, vous ne pouvez pas le comprendre puisque vous n'avez jamais été séparé de la mère patrie ; c'était la France que je saluais, c'était tout pour moi !

Ensuite, ce fut en 1910 où, dans une maison amie, j'eus le très grand honneur de déjeuner en compagnie de Sa Majesté l'Impératrice Eugénie. Au moment de la présentation, l'hôtesse, femme de la haute société parisienne, cependant réputée pour son esprit étincelant, crut devoir faire suivre mon nom du qualificatif d'ancien légionnaire ce à quoi Sa Majesté s'étonna et me demanda les raisons qui m'avaient poussé à servir dans ce corps, certes valeureux, mais combien discuté du point de vue moral. Rectifiant la position avec tout le respect que je devais à Sa Majesté, je répondis : " Madame, je suis né en Alsace avant 1870 ".

La conversation qui, jusque-là était empreinte de la plus grande cordialité, s'arrêta et une certaine gêne envahit l'assistance ; malheureusement, il ne me fut pas donné de pouvoir scruter le regard de mon illustre interlocutrice dissimulée sous d'épaisses lunettes noires, quant à notre brillante hôtesse, elle avait compris, mais un peu tard, son excès de langage.

Et enfin, le 14 juillet 1919, lorsque pour le défilé de la Victoire, j'eus l'insigne honneur de passer sous l'Arc de Triomphe à la tête du détachement des anciens légionnaires dont les poitrines constellées de décorations provoquèrent sur tout le parcours, des explosions d'enthousiasme.

Le président Maurer termina par ces mots : *"Bien que toutes ces manifestations aient été fort émouvantes, elles sont peu de choses au regard de la satisfaction que j'éprouve par la gratitude et l'affection que me témoignent en toutes circonstances mes anciens frères d'armes, membres de la grande famille légionnaire".*

Ce jour-là, les membres de "la Légion" ont offert au Président Maurer un briquet gravé en souvenir de ce double anniversaire, portant au verso l'écusson de la Société. (Mission à chaque membre de l'Amicale : retrouver le dessin de cet écusson oublié de notre "mémoire" à ce jour).

Revue "La Légion Etrangère", N°10, juin 1938